

ECOLE ELEMENTAIRE
8, place des écoles
36620 REUILLY

☎ 02 54 49 20 83

**Procès-verbal
du conseil d'école**
du vendredi 22 mai 2010

Participants :

Sont présents :

Les parents élus :

Mme LIMOUSIN et M. DUCLOS, MARMOING et MULOT.

les enseignantes :

Mmes AIREAULT, CUISAT-LAFONT, MOREL et PONROY ainsi que M. PHILIPPE

Représentants de la municipalité :

M. PINOTEAU (adjoint chargé des affaires scolaires)

DDEN :

Mme CHARPENTIER

Secrétaire de séance :

Mmes LIMOUSIN et CUISAT-LAFONT

Excusés :

M. SENEÉ, Inspecteur de l'Education nationale

M. BERTRAND, Maire de Reully

Mmes BURN et CHIALE, M. DIEUDONNE, parents élus

Melle WILMART, enseignante

ORDRE DU JOUR :

- 🚩 Approbation du précédent procès-verbal
- 🚩 Vie pédagogique de l'école
- 🚩 Coopérative scolaire
- 🚩 Relations avec la municipalité
- 🚩 Questions diverses

APPROBATION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL

Le précédent procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres du conseil
(pour : 11, contre : 0, abstention : 0)

VIE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

Protocole de sécurité :

Notre hiérarchie nous a demandé de mettre en place un protocole de sécurité suite aux quelques incidents qui ont émaillé l'année en cours. Ce protocole a pour but de préciser la responsabilité de chacun des acteurs de l'école vis-à-vis des enfants qui leur sont confiés. Le cadre réglementaire pour les fonctionnaires que nous sommes est la circulaire n°97-178 du 18 septembre 1997 qui précise les modalités de surveillance dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Cette circulaire notifie : « *L'accueil des élèves : il a lieu 10 mn avant le début de la classe. Il sera recommandé aux parents de ne pas envoyer leurs enfants trop tôt avant l'heure d'accueil, afin de ne pas laisser seuls trop longtemps. Avant que les enfants soient pris en charge par les enseignants, ils sont sous la seule responsabilité des parents. La sortie des élèves : elle s'effectue sous la surveillance de leur maître. Cette surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours. Ils sont alors soit pris en charge par un service de cantine, de garderie, d'études surveillées ou d'activités périscolaires, soit rendus aux familles. »*

Après un premier entretien avec M. PINOTEAU, un conseil de maîtres et une séance de travail avec les parents d'élèves élus et le personnel municipal et une relecture par M. PINOTEAU, nous sommes parvenus ensemble à l'élaboration du document qui se

	<p>trouve en annexe. Ce document sera diffusé auprès des différents acteurs. Il sera demandé aux parents de signer ce document qui prendra effet lundi 24 mai. Une copie sera donnée à chaque inscription. Afin de faciliter la transmission des élèves aux différents services en cas de retards des parents, la fiche d'inscription à l'accueil péri-scolaire fera partie du dossier de rentrée de chaque élève.</p>
conclusion	<p>Le service d'accueil péri-scolaire devra se doter d'un téléphone avec répondeur permettant aux parents de laisser un message. Le personnel prendra connaissance des messages au moment de leur prise de service à 16 h. 20 et en informera la directrice de l'école à 16 h. 30. Pour permettre une pause- déjeuner d'une durée suffisante, une modification des horaires scolaires est à l'étude. Le conseil d'école se prononce pour un allongement de la pause méridienne de 10 mn soit de 12 h. à 13 h. 40. Une réunion est prévue début juin. En cas de retards répétés des parents à 12h., la prise en charge sera payante.</p>
	<p><u>Evaluations nationales CM 2 et CE 1 :</u> Les résultats aux évaluations des élèves de C 2 en français sont meilleurs que les résultats départementaux et nationaux : il n'y a pas d'élèves en très grande difficulté (0%) et les très bons élèves sont nombreux (53%). Il n'en va pas de même en mathématiques. Il y a 21 % d'élèves dont les acquis ne sont satisfaisants pour poursuivre une scolarité aisée. De même, il y a un différentiel de 10 % avec les très bons élèves par rapport aux évaluations nationales, académiques et départementales. C'est une difficulté récurrente déjà observée lors des évaluations CE 2. L'an prochain, il faudra revoir nos façons d'enseigner les mathématiques dont la résolution de problèmes, la notion d'unité, être plus exigeant sur la qualité des réponses tant en français qu'en maths. Les évaluations CE1 se sont tenues du 17 au 22 mai. Les résultats seront transmis aux parents individuellement lors d'un rendez-vous. Lors de cet entretien, une présentation des résultats de chaque enfant sera faite ainsi qu'un bilan de l'année en cours.</p>
conclusion	<p>Lors du premier conseil d'école de l'année à venir, nous présenterons les résultats des évaluations CE 1 et CM 2 comme point de départ des actions conduites en 2010/2011.</p>
	<p><u>Bilan des actions de l'année en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sportives : « le P'tit braquet » : sortie à vélo avec les élèves de Mme AIREAULT et Melle WILMART le mardi 1er juin • Caritatives : La dictée ELA (avec la participation des présidents des clubs de tennis, judo et football La marche pour le Téléthon en décembre, • Culturelles : la manifestation « A vos livres » et le prix « Escapages » avec la participation de Mme Limousin, bibliothécaire , Sortie au musée Argentomagus pour les CE2 et CM 1 Sortie à Bourges pour les CP et CE 1 : cathédrale et musée de l'école Les CM2 se rendront à St Genou pour rencontrer leurs correspondants « Portes ouvertes ». 25 juin (présentation des travaux scolaires de l'année). • Sécurité : le Permis piéton avec la gendarmerie en CE2 et CM 2 dont un élève est sélectionné pour la finale départementale. Les élèves de CM 2 se rendront toute la journée au collège Balzac le 10 juin.
conclusion	<p>L'an prochain, la classe de Mme PONROY participera au « Petit braquet » . La sortie serait prévue fin octobre .</p>
	<p><u>Année scolaire 2010-2011</u> La rentrée pour les élèves est prévue le jeudi 2 septembre. Afin d'organiser le pont de l'Ascension, l'Inspectrice d'académie a décidé le report des cours au mercredi 3</p>

	<p>novembre 2010.</p> <p>Nous sommes dans l'incapacité de donner le nom des trois enseignants nommés ce qui sera fait début juin. Cependant, l'école comptera : 19 élèves en CM 2, 26 en CM 1, 29 en CE 2, 20 en CE 1 et 28 en CP. Au total, l'école comptera 122 élèves en septembre 2010. Il y aura nécessairement plusieurs classes à double niveau.</p>
conclusion	La répartition des classes sera faite en conseil de maîtres en fonction du parcours professionnel des nouveaux nommés.
	<p><u>Projet d'école : bilan</u></p> <p>Les actions conduites vers les <u>élèves avec le soutien</u> s'avèrent efficaces. Nous avons constaté une amélioration des compétences des élèves relevant de ce dispositif. Nous continuerons avec les mêmes modalités l'an prochain.</p> <p>Le projet de travail autour de l'<u>église</u> est en voie d'achèvement : chaque classe pourra présenter une partie du projet lors des portes ouvertes.</p> <p>Suite à l'enquête de satisfaction concernant le <u>site internet</u> de l'école, nous avons modifié le contenu en fonction des attentes en y ajoutant des photos ainsi que les menus du restaurant scolaire. L'adresse sera indiquée dans le cahier de correspondance : ec-b-reuilly.tice.ac-orleans-tours.fr.</p> <p>L'an prochain, nous créerons un journal de la construction de la cantine et de la BCD.</p> <p>La mise en place des passeports de bonne conduite durant les récréations a porté ses fruits : les enfants concernés ont lissé leur comportement et ne font plus parler d'eux.</p>
	<p><u>Projets pédagogiques pour l'année scolaire 2009/2010</u></p> <p>Nous orienterons l'avenant au projet d'école en fonction des résultats des évaluations nationales. Néanmoins, il est prévu de travailler vers deux directions : le <u>conte</u> en raison des lacunes culturelles constatées et les <u>mathématiques</u>.</p> <p>La liaison GS / CP ne sera pas reconduite sous sa forme actuelle en raison du très grand nombre d'élèves (60 élèves soient 20 élèves par groupe). Le but poursuivi est de réduire la taille des groupes pour faciliter la prise de parole et échanger des stratégies et les procédures. Les enseignantes reconsidéreront leur position si une enseignante est nommée à temps plein en maternelle.</p>
	<p><u>« Portes ouvertes »</u></p> <p>Elle aura lieu le vendredi 25 juin à partir de 16 h. 45. Afin de financer la participation au « Petit Braquet » l'an prochain, nous vendrons des gâteaux et des boissons.</p>
	<p><u>Bureau des élections :</u></p> <p>Pour préparer les élections des parents d'élèves en octobre 2010, les parents présents feront partie du bureau. Les élections se dérouleront par correspondance ce qui satisfait l'ensemble des partenaires.</p>
COOPERATIVE SCOLAIRE	
	<p>Le compte de dépôt est positif : il s'élève à 431.65 €. Les dépenses concernent le « Petit braquet » pour 370.60 € et des fournitures diverses pour 47.36 € . Les recettes proviennent du bénéfice de la vente des photos de classe pour 215 €</p> <p>La cotisation demandée pour l'an prochain est la reconduction de la cotisation de cette année. Soit pour :</p> <p style="padding-left: 40px;">Un enfant scolarisé dans l'école : 10 €</p> <p style="padding-left: 40px;">Deux enfants : 15 €</p> <p style="padding-left: 40px;">Trois enfants ou plus : 18 €</p>
conclusion	Le montant de la cotisation est adopté à l'unanimité. La brocante sera renouvelée en octobre pour abonder la coopérative scolaire entre autre.
RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITE	
	<p><u>Bilan des travaux en cours d'année :</u></p> <p>Les travaux demandés sont réalisés. Les travaux d'été porteront sur la réfection des</p>

	<p>jointes que le gel à gravement endommagés. La demande d'une ouverture électrique du portail est à l'étude. Elle comportera une commande dans la cantine et dans la classe n°5.</p>
conclusion	<p>M. PINOTEAU informe le conseil que la pose d'une serrure à commande électrique avec un interphone sera effective en septembre 2010.</p>
	<p><u>Budget de l'école 2010 :</u> La CCPI a voté le budget qui s'élève à 9050 € pour le fonctionnement et à 2500 € pour l'investissement. Ce budget est en diminution de 30 % par rapport à l'an passé. La somme consacrée au budget des classes étant réduite, les enseignantes proposent de pouvoir demander aux parents l'achat de feutres et de crayons de couleur pour les élèves de cycle 3 et de crayons de couleur et une ardoise velleda pour les élèves du cycle 2 comme les y autorise le MEN.</p>
conclusion	<p>Les parents d'élèves élus font observer que cela représente un fâcheux précédent et que la municipalité devrait prendre en charge la totalité des fournitures scolaires. Mme MOREL fournira aux parents une liste du matériel fourni par la municipalité ainsi que la liste des fournitures demandées aux parents. Le vote pour l'achat de fournitures scolaires est comme suit : pour :6, contre : 3 et abstention : 2.</p>
	<p><u>Projet de construction :</u> Il débutera en septembre 2010. La démolition du préfabriqué est envisagé courant octobre. En prévision de cela, les enseignantes préféreraient que la BCD soit déjà opérationnelle dès septembre 2010 en salle informatique. Le déménagement pourrait commencer la dernière quinzaine de juin.</p>
conclusion	<p>Les échanges de livres ne se feront plus durant les récréations. Chaque enseignante prendra soin de réserver un créneau BCD dans son emploi du temps. Il sera nécessaire de faire appel au service technique pour déplacer les meubles.</p>
	<p><u>Relations avec la CCPI :</u> Le service informatique de la CCPI prendra à sa charge la maintenance du parc informatique de toutes les écoles de la CCPI. Le service a fait l'inventaire des postes courant mai 2010. Notre école sera dotée d'ordinateurs neufs et/ou remis à niveau. Sur les 11 postes inventoriées, 6 seront renouvelés. Une imprimante neuve a été achetée.</p>
conclusion	<p>Mme MOREL souhaiterait doter l'école d'un vidéo projecteur et d'un moyen efficace pour utiliser internet dans les classes. Elle rédigera un projet qui sera soumis à m. PINOTEAU puis transmis à M. SOULAS pour trouver une solution technique adaptée aux locaux scolaires.</p>
QUESTIONS DIVERSES	
Question 1	<p>La municipalité continuera-t-elle à informer les parents à propos du projet de construction ?</p>
conclusion	<p>M. PINOTEAU continuera d'informer les parents par l'intermédiaire des conseils d'école. De plus, une réunion d'information concernant le restaurant scolaire se tiendra mi-juin.</p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d'école est levée à 19 h. 25.

La Directrice de l'école, présidente de ce Conseil ,
Mme MOREL